

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Toronto
5700, rue Yonge, 5^e étage
Toronto, ON M2M 4K5
Téléphone : 866 311-8002

Rapport public original

Date de publication du rapport : 7 mai 2024

Numéro d'inspection : 2024-1169-0002

Type d'inspection :

Plainte
Incident critique

Titulaire de permis : Revera Long Term Care Inc.

Foyer de soins de longue durée et ville : Westside, Etobicoke

Inspecteur principal
Nrupal Patel (000755)

Signature numérique de l'inspecteur

Nrupal Patel signé numériquement par Nrupal

Patel

Date : 2024.05.09 16:25:22-04'00'

Autre inspecteur
Henry Chong (740836)

RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 25-26 et 29-30 avril et 1^{er}-2 mai 2024.

Les registres suivants ont été inspectés lors de cette inspection relative à un incident critique :

- registre : n° 00104391/IC : n° 2663-000045-23, registre n° 00105537/IC n° 2663-000001-24, registre n° 00105843/IC n° 2663-000003-24, registre n° 00110710/IC n° 2663-000020-24, registre n° 00113321/IC n° 2663-000027-24 – ayant trait à la prévention et à la gestion des chutes.
- registre n° 00106532/IC n° 2663-000005-24 – cause inconnue de blessure
- registre n° 0013662/IC n° 2663-000028-24 – ayant trait à la gestion des médicaments.

Les registres suivants ont été inspectés lors de cette inspection relative à une plainte :

- registre : n° 00113731 - ayant trait à une chute et aux soins à une personne résidente.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Toronto
5700, rue Yonge, 5^e étage
Toronto, ON M2M 4K5
Téléphone : 866 311-8002

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

- Services de soins et de soutien aux personnes résidentes
- Gestion des médicaments
- Alimentation, nutrition et hydratation
- Prévention et contrôle des infections
- Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspecteur ou les inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, selon le cas. Aucun non-respect n'a été constaté.